



LIVRET D'ACCUEIL



« La Prairie »

**vous souhaite la bienvenue,
et espère que votre séjour se
déroulera dans les meilleures
conditions.**



**EHPAD « LA PRAIRIE »
11 Chemin du Morillon
74200 Thonon**



Présentation de l'établissement

L'EHPAD « La Prairie » comprend **102 lits d'hébergement permanent** dont une Unité de Vie Protégée (UVP) de **18 lits**. Cette unité est conçue spécifiquement pour l'accueil des personnes âgées atteintes de pathologies de type « Alzheimer ».

L'établissement s'étend sur 2 niveaux :

- **Rez-de-chaussée** :
 - o 50 lits dont 18 en Unité de Vie Protégée.
 - o 2 salles de restauration dont 1 secteur UVP
 - o Salon de visites
 - o Salle de kinésithérapeute
 - o Salon de coiffure
 - o Salle de soins infirmiers, bureau secrétariat, cadre de santé, animatrice,

- **1^{er} étage** :
 - o 52 lits d'hébergement
 - o 2 salles de restauration
 - o Salon – Télévision
 - o Bureau du médecin

Un jardin aménagé, avec des allés bitumés, offre la possibilité aux résidents et leurs familles de partager de moment agréable de manière sécurisée.



❖ **Qui s'occupe de vous ?** :

- **Médecin** : assure l'encadrement médical de l'équipe soignante et veille au projet de soins individualisés de chaque résident en lien avec les médecins traitants.
- **Infirmiers(es)** : se centre sur l'amélioration de l'état de santé, le maintien de l'autonomie, tout en prodiguant les soins correspondant aux besoins de chacun.
- **Aides-soignants(es)** : ont pour mission de vous accompagner dans votre vie quotidienne et dans l'accomplissement des actes de la vie courante, en veillant à votre confort physique et psychologique.
- **Secrétaire** : gère les dossiers d'admission, le suivi des dossiers administratifs des résidents. Elle est un appui aux familles pour les démarches complexes, et assure leur accueil.
- **Cadre de santé** : organise l'activité paramédicale, encadre, anime l'équipe et veille à l'individualisation de l'accompagnement.
- **Animatrice(eur)** : il met en place un programme motivant, au quotidien, pour tous en proposant des activités variées : activités manuelles, physiques, socio culturelles, sensorielles, cognitives, domestiques, de bien-être... Il coordonne l'action des différents intervenants extérieurs et bénévoles.
- **Psychologue** : a pour mission de vous aider à vous adapter à votre nouvel environnement ; il est aussi à l'écoute et vous soutien chaque fois que cela s'avère nécessaire.
- **Kinésithérapeutes** : dispense des soins de rééducation et de réadaptation. Ils exercent leur fonction pour soulager, réduire, prévenir ou retrouver les capacités physiques et fonctionnelles des résidents.
- **Ergothérapeutes** : ils ont pour objectifs de maintenir, récupérer ou d'acquérir la meilleure autonomie possible dans votre vie quotidienne.
- **L'enseignant en activité physique adaptée (APA)** : encadre des séances d'activités physiques sportives dans des buts de prévention, de réadaptation, de réhabilitation, de réinsertion, d'éducation et/ou de participation sociale.



VOTRE BIEN - ÊTRE



❖ Votre hébergement :

L'établissement dispose de 94 chambres, individuelles de 20m² et 4 chambres doubles de 28m², entièrement meublées. Vous avez la possibilité de compléter le mobilier par des meubles personnels, et ainsi personnaliser votre environnement, afin de vous y sentir au mieux.

Chaque chambre est équipée d'une salle de bain avec douche et d'un cabinet de toilette individuelle ou collectif (en cas de chambre double), adapté aux personnes en situation de handicap.

De plus la majorité des chambres dispose d'un petit balcon.

Elles sont également équipées d'une ligne téléphonique individuelle ainsi qu'une prise de télévision (la mise en service reste à votre charge).



Chambre individuelle

❖ L'entretien du linge et produits de toilettes :

Le linge de maison (draps, serviettes de toilettes, serviettes de table...) est fourni et entretenu par la blanchisserie des Hôpitaux de Léman.

L'ensemble du linge personnel devra être identifié (marquage réalisé par la blanchisserie), avant votre entrée. L'entretien de votre linge est également assuré par les Hôpitaux du Léman.

Les vêtements délicats (pure laine, soie, cuir...) nécessitant un entretien particulier ne sont pas pris en charge par l'établissement.

Les produits d'hygiène tels que le savon, le shampoing, les rasoirs, le dentifrice ou tout autre produit... sont à votre charge ou à la charge de votre famille et doivent être fournis régulièrement.

❖ **La restauration :**

L'établissement dispose de quatre salles de restauration (dont 1 en UVP), conviviales et chaleureuses, afin de vous accueillir pour les principaux repas de la journée. Toutefois, si votre état de santé le nécessite, les repas sont pris en chambre.



Salle de restauration rez-de-chaussée

Ils sont assurés par l'équipe de restauration des Hôpitaux du Léman. Les menus sont élaborés avec l'aide du service diététique de l'hôpital.

Les familles ou proches souhaitant partager un repas avec vous sont invitées à le signaler à l'équipe de l'établissement, minimum 1 semaine à l'avance.

❖ **Les soins d'esthétique :**



L'établissement met à votre disposition un salon de coiffure situé au rez-de-chaussée. Des coiffeuses interviennent au sein de l'EHPAD.

Le coût de cette prestation reste à votre charge.



ANIMATION ET VIE SOCIALE

L'animation vise trois objectifs bien distincts :

- Stimuler chaque résident individuellement ou en collectif par l'expression orale, artistique et corporelle en lien avec les soins relationnels.
- Développer la notion de « lieu de vie » au sein de l'Ehpad.
- Veiller à réduire l'isolement des résidents en maintenant une présence sociale.

Il y en a pour tous les goûts !

Le service d'animation vous propose des activités variées à travers un planning hebdomadaire. Les activités et animations suivantes peuvent vous être proposées:

- Atelier créatifs et manuels : peinture, dessin...
- Activités d'expression et de divertissement : Loto, quiz, jeux de société, musique...
- Activités bien-être : journée esthétique (pédicure, coiffure...)
- Atelier nature : jardinage, biodiversité...



Célébrations d'anniversaires et de fêtes

A « La Prairie », nous aimons la fête et surtout célébrer collectivement les anniversaires, Noël, La Saint Valentin, l'Epiphanie, la chandeleur, le carnaval,...



Les sorties

L'animation ne s'arrête pas à l'intérieur de la maison mais permet également de vous proposer des sorties extérieures sous forme de promenades, visites culturelles, sorties au restaurant, visite de villages,... Afin de répondre aux projets de sortie à l'extérieur notre structure est dotée d'un minibus adapté.

L'ouverture sur l'extérieur et les partenaires :

Le projet d'animation met l'accent sur des partenariats locaux et ainsi développer des ateliers intergénérationnels et collectifs avec les élèves des écoles voisines, des associations...

La participation des familles est donc toujours encouragée.

❖ Salon – Télévision :

Plusieurs salon aménagés, sont à votre disposition dans l'ensemble de la résidence afin que vous puissiez vous retrouver pour discuter ou partager un moment de convivialité avec d'autres résidents.





VIE PRATIQUE



❖ Les visites :

La participation de vos proches ou amis, à la vie courante est vivement souhaitée, afin d'encourager les personnes à maintenir un lien social.

Cependant, afin de préserver la tranquillité et le rythme de vie, nous vous informons que les horaires sont les suivantes :

De 11h à 12h et de 13h à 20h



Les animaux de compagnie peuvent vous rendre visite, mais ne peuvent y séjourner et demeurent sous la surveillance et la responsabilité de leurs maîtres.

❖ Les sorties :

Vous pouvez sortir librement tous les jours. Néanmoins, afin d'éviter toute inquiétude, vous devez informer l'infirmière ou la secrétaire de votre sortie.

❖ Le courrier :

Le courrier vous est distribué quotidiennement sauf le week-end. Le courrier départ peut être déposé à l'accueil.



❖ **Le culte** :

Les usagers exercent librement le culte de leur choix. Des représentants des différentes confessions sont invités au sein de l'établissement pour les résidents qui en font la demande.

L'établissement dispose également d'un lieu de recueillement afin que vous et/ou votre famille puissiez vous recueillir et rendre un dernier hommage à la personne disparue.



COMMENT VENIR ?

VENIR A NOUS

- En voiture : mise à disposition d'un parking sur l'avant de l'établissement
- En bus :
 - o Prendre le bus ligne **A** « Centre Médical du Chablais » ↔ « Ciné Léman »
 - o L'arrêt le plus proche est « Les Harpes »



NOUS CONTACTER

Tel secrétariat : **04.50.83.22.30**

Mail : secretariat-prairie@ch-hopitauxduleman.fr

Lundi au jeudi : 9h à 12h – 13h à 16h30

**EHPAD « LA PRAIRIE »
11 Chemin du Morillon
74200 Thonon**